



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
300, rue Saint-Patrice, tél : 450-454-4959
Sherrington, Québec, J0L 2N0 fax : 450-454-5677
Courriel : info@st-patrice-sherrington.com

INFO MUNICIPALE FÉVRIER 2015



JOYEUSE SAINT-VALENTIN!



CARNAVAL D'HIVER – 7 FÉVRIER 2015



Profitez pleinement de la saison hivernale et venez célébrer avec nous! On retrouvera au Centre Multi-Récréatif des activités pour enfants, de la nourriture (notamment des saucisses), des breuvages et de la musique! De plus, si la météo le permet, il y aurait la possibilité d'avoir une course de motoneige, une pente à glisser et un concours de sculptures sur neige!

Pour la joute de ballon-balai, les 10 premières personnes intéressées de plus de 18 ans, veuillez communiquer avec la municipalité pour donner votre nom.

Si vous avez le goût de vous y impliquer comme bénévole, communiquez avec la municipalité au 450 454-4959.
Au plaisir de vous croiser près de la patinoire le 7 février lors du Carnaval d'hiver de Sherrington!

10 h : Hockey pour enfants
12 h : Ballon-balai
« Service Incendie »
14 h : Hockey adulte
16 h à 18 h : Patinage libre

Match de Hockey de l'Équipe du Maire Daniel Lussier contre l'Équipe de Samuel Gauthier, comédien dans le film *Il était une fois les Boys* et 30 vies.



VS



M. Stéphane Billette,
Député provincial

présence de notre commissaire scolaire
M. Stéphane Bessette, dans l'équipe du maire.

Soulignons de plus la

CONSULTATION PUBLIQUE - FANTAISIE GUIDÉE

La municipalité s'est donnée la mission en 2015 d'établir un diagnostic local définissant les orientations et les objectifs de sa communauté, pour se faire, elle souhaite consulter sa population afin d'élaborer éventuellement un plan d'actions sur quelques années. L'objectif de cette démarche est de contribuer à l'établissement d'un énoncé de vision stratégique à un aménagement et à un développement plus durable et intégré. De plus, la MRC des Jardins-de-Napierville dispose d'agents de développement rural compétent pouvant aider la municipalité dans cette démarche. En conséquence, une **consultation publique** aura lieu le **25 mars 2015 à 18h30** au Centre Communautaire Louis-Georges-Lamoureux sous le thème d'une fantaisie guidée. Vous êtes tous les bienvenus à cette activité!! Les détails suivront dans le prochain !nfo-municipal.

CAFÉ AVEC LE MAIRE

Venez profiter d'un moment informel pour échanger avec le maire sur vos préoccupations, vos idées ou tout simplement pour prendre le temps de mieux se connaître. Vous êtes invité à venir prendre le café ou un jus avec le maire de 8h à 10h à l'hôtel de ville aux dates suivantes :
Au plaisir de vous y retrouver!

Samedi le 14 février 2015	Samedi le 11 avril 2015
Samedi le 14 mars 2015	Samedi le 9 mai 2015

Daniel Lussier, Maire



BRUNCH DES BÉNÉVOLES

La municipalité invite toutes les personnes, et leur famille immédiate, qui se sont impliquées comme bénévole en 2014 au BRUNCH ANNUEL afin de vous remercier pour votre implication. Dans le but de bien planifier cet événement, nous demandons aux présidents des différents organismes de nous fournir leur liste de bénévoles en nous téléphonant au (450-454-4959), en précisant le nombre de personnes présentes, d'ici le 5 mars. Le Brunch se déroulera le dimanche 15 mars de 10h00 à 13h00 à la salle Louis-Georges-Lamoureux.

LES AINÉS DE SHERRINGTON

Pour informations contacter Mme Georgette Couture au 450-454-2001.

Horaire de Février

Tous les Mardis 3, 10, 17 et 24 février :	Cartes et bingo à 13 heures
Tous les Mercredis 4, 11, 18 et 25 février :	Cours de danse et jeux à 13h30
Tout les Jeudis 5, 12, 19 et 26 février :	Whist militaire à 13 heures
Samedi le 7 février :	Souper danse à 18 heures

Horaire de Mars

Tous les Mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mars :	Cartes et Bingo à 13 heures
Tous les Mercredis 4, 11 et 18 mars :	Cours de danse en ligne et jeux à 13h30
Tous les Jeudis 5, 12 et 19 mars :	Whist militaire à 13 heures
Le 7 mars : Souper danse 18h	Le 26 mars : Cabane à sucre à St-Valentin

HORAIRE RÉGULIER DE LA PATINOIRE DE SHERRINGTON

Dans le respect des recommandations des citoyens et de nos employés, nous avons apporté quelques petits changements à l'horaire de la patinoire. De plus, nous nous excusons sincèrement concernant l'erreur qui s'est glissée dans l'Info-municipal précédent.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					7 h à 10 h : location possible avec réservation (100\$/heure)	
Surfaceuse	Surfaceuse	Surfaceuse	Surfaceuse	Surfaceuse	10 h à 11 h 30 Patinage Libre seulement	10 h à 11 h 30 Patinage Libre seulement
15 h à 18 h Hockey libre	15 h à 18 h Hockey libre	15 h à 18 h Hockey libre	15 h à 18 h Hockey libre	15 h à 18 h Hockey libre	11 h 30 à 15 h Hockey	11 h 30 à 15 h Hockey
18 h à 19 h Patinage Libre seulement	18 h à 19 h Patinage Libre seulement	18 h à 19 h Patinage Libre seulement	18 h à 19 h Patinage Libre seulement	18 h à 19 h Patinage Libre seulement	15 h à 15 h 15 Surfaceuse	15 h à 15 h 15 Surfaceuse
19 h 30 à 21 h Hockey	19 h 30 à 21 h Hockey	19 h 30 à 21 h Hockey	19 h 30 à 22 h Hockey	19 h 30 à 22 h Hockey	15 h 15 à 17h Patinage Libre seulement	15 h 15 à 17 h Patinage Libre seulement
LOCATION POSSIBLE AVEC RÉSERVATION 100\$/HEURE					17 h à 22 h Hockey	17 h à 22h Hockey

Tout enfant de 10 ans et moins (résident et non-résident) :	Gratuit
Résident de Saint-Patrice-de-Sherrington :	Gratuit
*Non-résident de Saint-Patrice-de-Sherrington :	5,00 \$/ 1 Passage
*Passe de 11 passages	50,00 \$/ 11 Passages
*Location de la patinoire :	100 \$/Heure

**Les locations sont possibles, avec réservation selon les modalités en vigueur. Veuillez-vous adresser à la surveillante de la patinoire afin de défrayer les tarifs d'accès à la patinoire.
(450) 454-2868*

KARATÉ

Les cours reprennent du service pour une autre saison à la grande salle du Centre communautaire Louis-Georges-Lamoureux les Lundis (enfants), les Mardis et les Jeudis pour les adultes et ce à partir du 12 janvier 2015. *Pour informations : Carol Lafrance au 450-454-2173.*

REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS DE LOISIR

La municipalité **REMBOURSE** les frais d'inscription pour chaque enfant résident de Sherrington de **17 ans et moins** inscrit à une activité de loisirs non spécifiquement dispensée par la municipalité et d'une durée de **8 semaines et plus**, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 30 \$ par année.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SHERRINGTON

LIVRES USAGÉS À VENDRE

La bibliothèque a des livres usagés et des casse-tête à vendre en tout temps. Profitez-en!

HEURE DU CONTE

Samedi le 14 février à 10h30, la bibliothèque présente une belle histoire avec **MADAME TATI ET SON CHAT**. Tu as entre 3 et 6 ans! Viens à la bibliothèque pour l'Heure du Conte de la St-Valentin. Tu peux amener ton petit frère ou ta petite soeur avec tes parents, et même venir en pyjama si tu veux. Le conte sera suivi d'un bricolage pour la St-Valentin. S'inscrire à l'avance est préférable.

UNE NAISSANCE UN LIVRE

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la bibliothèque municipale et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre Toupie et Binou, un Magazine Enfants Québec et d'autres belles surprises! **OFFREZ À VOTRE ENFANT LE PLUS BEAU DES CADEAUX: LE GOÛT DES LIVRES ET DE LA LECTURE!**

SACS À DOS "JOUONS ENSEMBLE"

La bibliothèque vous offre également de belles valises remplies de jeux éducatifs adaptés aux enfants de 0 à 7 ans. Le prêt d'une valise à la fois par famille est d'une durée de 3 semaines.

SURPRISES POUR LES ENFANTS DE 3 ANS

À tous les petits qui auront **3 ans en 2015**, la bibliothèque offrira des surprises. Le mois de l'anniversaire de l'enfant, présentez-vous à la bibliothèque avec l'enfant et une preuve de sa fête, et un cadeau lui sera offert.

TIRAGES COUP DE COEUR LITTÉRAIRE.

Durant tout le mois de février, venez partager avec nous vos coups de cœur littéraire. Vos coups de cœur ne sont pas nécessairement des nouveautés et ils seront proposés aux autres lecteurs. Venez remplir un coupon de tirage avec le titre de votre livre préféré. Le tirage aura lieu le **28 février 2015 à midi** à la bibliothèque.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

MARDI : 15 h à 18 h

JEUDI : 18 h à 21 h

SAMEDI : 10 h à 12 h

CALENDRIER MUNICIPAL

Le conseil municipal a prolongé les heures d'ouverture du centre administratif afin qu'il soit ouvert un soir par semaine.

Lundi au Mercredi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 18 h 30

SÉANCES DU CONSEIL 2015

			Lundi	6 juillet	19h00
Lundi	2 mars	19h00	Lundi	14 septembre	19h00
Lundi	3 avril	19h00	Lundi	5 octobre	19h00
Lundi	4 mai	19h00	Lundi	2 novembre	19h00
Lundi	1 ^{er} juin	19h00	Lundi	7 décembre	19h00

URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

RENDEZ-VOUS AVEC L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Les rendez-vous avec l'Inspecteur municipal, M. Sylvain Boucher, se tiennent les mardis de chaque semaine uniquement. Vous pourrez prendre rendez-vous **à l'avance** en communiquant avec la municipalité au **450-454-4959** ou au info@st-patrice-sherrington.com

Merci de votre compréhension. La Direction.

CHIEN – LICENCE

La vente de licences pour les chiens s'effectue en ce moment dans notre municipalité. Selon le règlement relatif aux chiens, tout propriétaire d'un chien (gros ou petit) **doit se procurer une licence pour chaque chien qu'il possède**. Le coût de la licence est de 15,⁰⁰ \$. À cet effet, cette année, la médaille que vous avez reçu en 2014 demeure la même, vous n'avez que la licence à payer. Le paiement de la licence peut se faire directement à Mme Isabelle Robert, responsable de l'application du règlement, lors de sa visite chez vous. Autrement, veuillez vous adresser à la municipalité.

Selon l'article 10 du Règlement n° 256 relatif aux chiens : Tout propriétaire d'un chien doit avant le 1^{er} mars de chaque année, le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence est de 15 \$ par année.

De plus, selon l'article 47 du présent règlement n° 256 : Quiconque contrevient à l'une quelconque des dispositions du règlement commet une infraction est passible d'une amende minimum de cent dollars

(100.00\$) et maximum de trois cent dollars (300.00\$) pour une première infraction avec en sus, les frais et d'une amende minimum de deux cent dollars (200.00\$) et maximum de six cent dollars (600.00\$) en cas de récidive avec, en sus, les frais.

Si vous voyez un chien errant ou dangereux, prière de contacter Madame Isabelle Robert au 514-773-7369.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les ordures ménagères sont collectées **aux deux semaines** durant la saison hivernale, c'est-à-dire durant les mois de novembre, décembre janvier, février et mars.

*****Rappel : la municipalité a des bacs bleus à vendre au besoin à (101,42 \$).*****

INFORMATIONS AUX CITOYENS

RÈGLEMENT N° 291 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX AÎNÉS POUR LA RÉDUCTION DE LEUR FARDEAU FISCAL MUNICIPAL

La Municipalité accorde à un *Aîné admissible* qui respecte les conditions d'admissibilité prévues à l'article 8 du présent règlement une aide financière correspondant à un remboursement de **100 \$** sur les frais des matières résiduelles rattachés à la propriété occupée durant l'année de référence au cours de laquelle est exigée une telle tarification. La demande de remboursement doit être dûment complétée sur le formulaire prescrit au présent règlement **au plus tard le 30^e jour du mois d'avril** de chaque année de référence pour qu'elle soit recevable. La demande de remboursement doit être accompagnée d'une preuve de l'identité du demandeur. De plus, une preuve permettant d'établir que le propriétaire occupe sa propriété est requise.

LIVRE DU 150^E ANNIVERSAIRE

Il ne reste que quelques exemplaires du livre du 150^e anniversaire de Saint-Patrice-de-Sherrington. Ils vous sont offerts au coût de 40.00\$.

SITE INTERNET

Veuillez prendre note que le nouveau site internet de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington est maintenant en fonction. De plus, un site mobile vous est offert sur votre cellulaire, Ipad etc.. Voici le lien : <http://st-patrice-sherrington.com/>

DEVENEZ MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI (SHXI)

La Société d'Histoire des XI (SHXI) a été fondée le 9 septembre 2009. Elle regroupe l'ensemble des onze (11) municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville. La SHXI est le véritable gardien de notre mémoire historique et patrimoniale et ce, pour le bénéfice des générations future. Être membre de la SHXI c'est participer à la protection de notre héritage et à sa promotion, vous permet de recevoir le bulletin "L'écho des XI" et d'assister aux conférences sur l'histoire et le patrimoine organisées par la SHXI, et ce gratuitement, vous permet d'être en lien avec des férus d'histoire et du patrimoine de votre région et d'ailleurs au Québec et vous permet de participer et d'influencer les orientations de votre société d'histoire lors de son assemblée annuelle. *Les cartes de membres sont valides du 1er janvier au 31 décembre. Les renouvellements de carte se font normalement en décembre pour l'année suivante. Le coût de la carte est de 30\$ pour un membre individuel ou un organisme et 50\$ pour une carte de membre familial. Pour plus d'information, contactez : Anne Pinsonneault au (450) 245-1046*

AVIS IMPORTANT

DEMANDE DE PERMIS DE BRULAGE POUR 2015

La responsabilité des émissions de permis de brûlage a été transférée au Service de sécurité incendie de Sherrington.

Veuillez prendre note de la nouvelle procédure pour l'obtention d'un permis de brûlage.

Vous devez vous présenter aux bureaux municipaux ou communiquer sur les heures ouvrables au 450-454-4959 pour faire votre demande d'un permis de brûlage.

De plus, vous devrez faire **une nouvelle demande pour chaque mise à feu.**

Cette nouvelle procédure mise en place par la municipalité vise à diminuer le volume d'appels fautifs qui engendre le déplacement des entraides automatiques, et ce, en vu de limiter les coûts inutiles.

Notre centrale 911 sera avisée en temps réel lors de la transmission du permis de brûlage. Une inspection des lieux devra être faite avant chaque mise à feu.

**L'aquêtement des frais adoptés par la municipalité est requis. Une facture vous sera émise.*